

Le 27 septembre 2012

Communiqué de presse

NOUVEAU SITE LEXBASE.FR

A compter du 1er octobre 2012, les utilisateurs de LEXBASE sont invités à effectuer toutes leurs recherches sur la seule plateforme : www.lexbase.fr.

Depuis la mise en ligne de son nouveau site le 20 octobre 2011, LEXBASE avait conservé un accès à son ancienne version, afin d'accorder à chacun le temps de s'adapter à la nouvelle interface et aux nouvelles fonctionnalités.

Pour assister ses clients dans ce changement, LEXBASE a également mis en place de nombreux outils d'aide à la navigation, dont notamment dans la rubrique « Aide » du nouveau site, un [Guide de Navigation](#) téléchargeable ainsi qu'un [tutoriel vidéo](#) simple et pratique, qui guident aisément les internautes. Une équipe est également mobilisée pour toute demande de formation ou pour toute simple interrogation.

A propos de LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les Editions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinées aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

Suivez les dernières actualités de LEXBASE sur Twitter et Facebook :



Contact Presse :

Shérazade Dahmoune

sdahmoune@lexbase.fr

01 44 79 93 15